

# LE FOR INTERNE

## UN ESSAI DE CONCEPTUALISATION EN SITUATION

PAR

Jean LECA

*Professeur à l'Institut d'Etudes Politiques de Paris  
Président de l'Association internationale de science politique*

*Le plus simple est encore de partir du langage ordinaire pour tenter de comprendre ce que les locuteurs "voient" quand ils parlent du "for intérieur". Le "for" implique l'idée de délibération et d'échanges d'arguments entre "parties" à l'issue desquels un jugement sera passé. Du for sort un "résultat", en principe juridictionnel. L'idée de résultat législatif n'appliquant pas le droit ou la loi morale à une situation mais créant un droit nouveau suppose une réflexion supplémentaire sur la légitimité à créer des normes, donc sur le sens de la souveraineté et sur l'extension de l'autonomie<sup>1</sup>. Cependant on peut, sans forcer trop le trait, étendre le for à l'idée de "gouvernement" en dépit des problèmes posés par cette notion, en particulier sur la source de la "décision", (on y reviendra). Ce qui se passe dans le for n'est pas une conversation spéculative ou contemplative. Un for n'est pas un club ni une académie. On peut à ce stade esquisser une double caractérisation. 1/ Le for serait le lieu de la volonté réfléchie et non de la volonté passionnelle. Cette allusion à Tonnies n'est pas sans intention : le "for" serait le lieu de la "société", donc de liens [tenus pour] construits et rationnellement justifiés et non de la "communau-*

---

1. Toute une tradition juridique dont Kelsen est le plus beau fleuron considère la juridiction comme une action créatrice de normes ou comme le dit Gérard Timsit une activité constitutive de l'espace normatif juridique, Timsit (G.), *Les figures du jugement*, Paris, PUF, 1993 et *Gouverner ou juger*, Id. 1995. Dont acte. On sait de plus tout ce que l'on doit au juge "herculéen" de Ronald Dworkin, mais cette création est tout de même dérivée de la première, tout comme en théorie morale reconnaître un précepte et l'interpréter n'est pas le créer (par débat ou par fondation).

té”, donc de liens [tenus pour] donnés, prescrits et prescrivant des comportements. Par une extrapolation, dont je ne garantis pas la validité logique ni la légitimité, l'on dira que le for implique en termes hegelien une moralité de niveau supérieur, ni purement subjective, par exemple celle de l'atome hobbesien (dont d'ailleurs on peut se demander si dans l'état de nature il a une moralité, la question se discute) ou celle de l'individu romantique en phase avec la nature et en rupture avec la société bourgeoise, ni purement objective, celle de la tradition, de l'homo hierarchicus, de la communauté ou de l'espèce darwinienne. 2/ Pour cette dernière raison, entre autres, le for est le siège d'un processus multi-critères dont les parties poursuivent plusieurs fins : ni le juge ni les parties ne permettent de laisser prévoir une issue dépendant uniquement de jeux stratégiques fondés sur le self-interest, ou de conventions contraignantes dérivées de sensations concordantes. L'idée de for suppose la pesée et la maîtrise des préférences et des faisceaux de sensations. Dans le for se déploient des activités de pensée et de parole qui mobilisent la rhétorique du raisonnement pour mettre “de l'ordre” dans les poussées des instincts, des sentiments, des sensations et des intérêts. Il s'ensuit que le for est à la fois le lieu de l'argumentation, bricolage de calcul (rarement d'algorithme), de jeu, de débat, et le lieu inexpugnable où l'argumentation est close (sans appel ? et devant qui ? c'est une question). Que cette supposition soit fondée sur une bonne anthropologie est une autre affaire, qui remplit une grosse bibliothèque, car qui diable ! est donc ce juge qui entend les parties et in fine leur impose silence ? Quelle est la base de cette autorité de la chose jugée pour que celle-ci échappe à l'accusation d'arbitraire, ici d'empirisme, de relativisme ou de subjectivisme ?

Le for “interne” implique l'idée d'un “je” qui à un moment n'a d'autre contact physique qu'avec lui-même : il n'affronte pas les autres, ne leur parle pas et ne leur répond pas directement, c'est-à-dire dans l'affrontement physique (face à face ou à distance) ou médiatisé par un messenger quelconque (parole, image, voire texte sinon comme trace-appoint “à portée de main”). “Les autres” ne sont présents qu'à l'état de traces et d'images impressionnant celui qui délibère avec lui-même. Le “Social”, les autres, n'agissent pas directement, par l'interaction, sur le for interne<sup>2</sup>, même si celui-ci délibère sous contrainte et si ses catégories de perception et d'évaluation sont de part en part sociales et/ou biologiques, c'est-à-dire le construisant dans la mesure même où il les construit. Pas de for interne sans un “cogito” minimal impliquant une distance réflexive et auto-réflexive, mais non un retrait ou un renoncement total vis-à-vis du monde puisque le for interne délibère dans la perspective de l'action (sinon directement pour elle) et relève de la raison

---

2. Si le for intérieur ne répond pas d'abord directement à un stimulus, il ne peut être appréhendé dans ses manifestations langagières par la réponse à un questionnaire. S'il est appréhendable sinon observable ni totalement élucidable (ce qui est une précondition de l'intercompréhension donc de la sociologie compréhensive), ce ne peut l'être qu'à l'initiative de l'observé, ou à la demande, générale, formulée par quelqu'un dans une conversation ou un entretien non directif.

pure pratique. La familière querelle du "dualisme" ouverte par Descartes et enflammée depuis les neuro-sciences et l'image de l'ordinateur<sup>3</sup> ne porte pas directement atteinte à cette pré-condition de la reconnaissance du *for interne* dans l'expérience mais elle est de grande importance, tout comme la psychanalyse et la sociologie de la raison pratique, pour sa conceptualisation et son intérêt comme concept de théorie politique. Le *for interne* n'est intéressant que si le "je" ne se réduit pas à ce qui le "fait" ou le "cause" quel que soit ce qui le fait ou le cause, ou du moins si le débat reste ouvert. En effet le *for interne* "juge" et pour que ce jugement mérite une minute d'intérêt son auteur doit avoir ce qu'Isaiah Berlin nomme une "liberté basique", "naturelle", ... "de choisir, d'agir ou de ne pas agir, si étroite soit-elle ; le fait même de la possibilité de choix comme tel est quelque chose que les êtres humains doivent avoir pour rester des humains et non des robots, des esclaves, des créatures choisies pour ne pas elles-mêmes choisir". Ceci découle de l'existence même du langage moral qui établit dans le langage ordinaire une barrière logique, pour l'instant insurmontable, à l'acceptation intérieure totale du déterminisme : on ne peut tenir un choix pour entièrement déterminé par des causes et censé néanmoins impliquer mérite ou démerite<sup>4</sup>.

Une autre conséquence en découle : aucune norme "externe" (en fait l'immense majorité) n'est valide devant le juge si celui-ci ne la "reçoit" pas comme dans l'ancienne théorie dualiste de la réception du droit international dans le droit interne. "La preuve du *for interne*" s'impose en droit à la "preuve par la commune renommée" (en fait c'est bien entendu très souvent le contraire). Comme le disait le Cardinal Newman dans "l'argument du toast" souvent répété, "prié de boire à l'infailibilité du pape ou à ma conscience, je choisirai d'abord de boire à celle-ci car elle me permet de reconnaître la validité de l'infailibilité". De ce fait, le *for interne* "teste" les rites et les mythes, ce qui suppose la suprématie du "capital cognitif variable" sur "le capital cognitif fixe" pour paraphraser Gellner<sup>5</sup>. Que ce test puisse être réglé et légitime aux yeux des autres est évidemment l'un des points difficiles des théories de la connaissance et des théories morales où nous retrouvons les familiers problèmes de l'empirisme, du subjectivisme et du relativisme, déjà mentionnés. Une dernière conséquence doit être signalée : s'il y a *for interne*, celui-ci ne peut être transparent à l'extérieur, aux yeux des autres sinon de Dieu seul,

3. Sur les rapports entre les sciences cognitives, la philosophie de l'esprit et la notion de "conscience", la position la plus raisonnable me paraît celle de John Searle, *The Rediscovery of the Mind*, Boston, MIT Press, 1992.

4. Berlin (I.), *Eloge de la liberté*, Paris, Calmann-Lévy, 1988, p. 35. Pour un exposé un peu plus développé, voir Leca (J.), "Isaiah Berlin" in Chatelet (F.), Duhamel (O.) et Pisier (E.), (dir.), *Dictionnaire des œuvres politiques*, Paris, PUF, 1995, 3ème édition.

5. Gellner (E.), "L'animal qui évite les gaffes ou un faisceau d'hypothèses" in Birnbaum (P.), Leca (J.) (dir.), *Sur l'individualisme. Théorie et méthodes*, Paris, Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques, 1986. Sur les dimensions chrétiennes du "for interne" et la comparaison avec le libre arbitre gréco-romain, cf. Senellart (M.), *Les arts de gouverner*, Paris, Seuil, 1995, pp. 70 ss. et Hadot (P.), *La citadelle intérieure*, Paris, Fayard, 1992. Le *for interne* constate-t-il ou bien construit-il des hypothèses ? C'est peut-être toute la différence entre les "Anciens" (y compris chrétiens) et les "Modernes".

mais seulement à l'intérieur aux yeux de celui qui délibère (si une telle transparence est possible). Il y a en effet contradiction entre l'idée de suprématie, ou même simplement d'autonomie, du for interne et sa transparence totale évoquée par la systématisation de 1984 où le "transparent", épié jour et nuit, est contraint de réprimer ses "crimes-pensées" (et pas seulement ses pensées criminelles), de vociférer en cœur et de scander les slogans du parti rédigés en "novlangue". Le for interne suppose la catégorie du privé comme condition nécessaire à la formulation publique d'une opinion mûrement pesée (on sait jusqu'où Rousseau va pour éviter l'influence des factions sur la volonté du citoyen).

Il y a là un conflit apparent avec l'aspect social du for interne et la notion d'opinion dominante. Autant que Durkheim, qui sociologisa les catégories kantiennes, Tarde y insista très tôt en opposant l'opinion à la tradition ("extrait condensé de ce qui fut l'opinion des morts") et à la raison des experts (qui dans le meilleur des mondes deviendrait "l'opinion de demain et la tradition d'après-demain") : l'opinion façonne le for interne puisque chacun se fortifie dans son opinion en sentant qu'il n'est pas "isolé dans son appréciation", grâce à l'opération des processus sociaux d'interaction, d'imitation et de reproduction<sup>6</sup>. Comme Elihu Katz l'a élégamment noté, "il y a ... chez Tarde cette idée mollièrresque que la conversation abonde en surprises : chacun s'entend énoncer des opinions qu'il n'avait pas conscience de professer"<sup>7</sup>. L'opinion reste cependant un jugement émis par un "public" et non pas une expression de passion brutale jaillissant d'une "foule" non plus qu'une adhésion routinière à des préjugés : le for interne est sociologisé et non volatilisé. Même si la conscience n'est ni la table rase épistémologique lockienne ni le pouvoir souverain de législation pratique de Kant, le simple fait que la question du déterminisme puisse être posée, tout comme celle de la résistance obstinée du langage moral ordinaire, suppose la possibilité d'une délibération non causée sur les mécanismes de causalité produisant et "réduisant" le for interne : par exemple, le dévoilement-explication du for interne par l'habitus n'est une élucidation-explication crédible que si est posée la possibilité d'une instance légitime d'élucidation elle-même non dévoilable ni explicable ou du moins non réductible à son explication ; de même l'analyse sociologique de la morale qui en fait, à très juste titre, une idéologie<sup>8</sup>

6. Tarde (G.), *L'opinion et la foule* (1901), Paris, PUF, 1989. Il y a là un écho de la thèse de Hume sur la nature imitative de l'esprit humain ("Les esprits des hommes sont des miroirs les uns pour les autres", *A Treatise on Human Nature*). De ce fait, Hume résoud habilement la contradiction apparente de sa théorie morale, où le jugement moral découle des sentiments (et non de la raison) mais peut être cependant objectif et universel par "la contagion des sentiments", "l'influence réciproque des individus les uns sur les autres" [Dupuy (J.-P.), *Le sacrifice et l'envie*, Paris, Calmann-Lévy, 1992, p.90 et les références mentionnées à l'appui].

7. Katz (E.), "L'héritage de Gabriel Tarde. Un paradigme pour la recherche sur l'opinion et la communication", *Hermès*, 11-12, 1993, p.269. Souligné par nous.

8. Nous prenons ici le terme "idéologie" au double sens de système de valeur socialement produit (un "système culturel", un "arbitraire") comprenant un "biais" faisant voir certains intérêts sociaux particuliers comme universels et de ce fait voilant leur particularité (dans une autre formulation : présentant certaines règles comme universelles alors que [parce que, bien que] ces règles conviennent mieux à certains intérêts sociaux particuliers, en soi non universalisables).

suppose un fondement épistémologique permettant d'analyser la morale "comme" idéologie, donc d'avoir l'horizon d'une morale non idéologique présent au sein d'un monde idéologique historiquement et socialement particulier<sup>9</sup>. Dans le même ordre de débat mais sur un registre tout à fait différent, on peut se demander si les charges périodiques lancées contre l'individualisme moral, "la culture du narcissisme", "les tyrannies de l'intimité" ou "les habitudes du cœur" pour citer des publicistes académiques aussi différents que Christopher Lasch, Richard Sennett ou Robert Bellah, réfèrent inconsciemment ou parfois explicitement à Georges Sorel ou Joseph de Maistre, vrais ennemis mortels du for interne, ou bien tout au contraire expriment la validité des convictions profondes ("bien pesées" dirait Rawls) contre des idées-marchandises, tenues dans la superficialité et l'insincérité.

Savoir si tous les "for internes" du monde communiquent mystérieusement pour "tenir pour évidentes" (comme disait Thomas Jefferson du droit à la recherche du bonheur) les mêmes valeurs qui seraient logées au fond d'eux-mêmes pour les constituer comme un programme génétique commun ou s'il y a des "clubs" de for internes, comme il y a des clubs de joueurs de cricket et d'autres de joueurs d'échecs, est un autre sujet qui, lui, remplit deux grosses bibliothèques. La possibilité de réaliser une rencontre des jugements (un "consensus" et non un simple "modus vivendi") en combinant, d'une part, l'argumentation kantienne sur la rationalité de la poursuite raisonnable de la justice comme bien suprême et le "principe aristotélécien" selon lequel les capacités se développent par le désir de ressembler aux "individus qui ont développé des compétences que nous trouvons latentes dans notre propre nature"<sup>10</sup>, avec d'autre part la diversité de droit et de fait de doctrines morales exhaustives ("le fait du pluralisme raisonnable") est un des points cruciaux de la pensée de John Rawls<sup>11</sup>.

Le temps de l'Histoire est plus propice au développement d'études généalogiques empruntant les voies de l'histoire conceptuelle, intellectuelle et culturelle. Le terrain est riche : des pratiques judiciaires à celles de la lecture silencieuse, de "l'intime conviction" à "l'objection de conscience", la lecture individuelle de la Bible opposée au commentaire autorisé du sermon, l'expansion et la circulation de l'écrit contribuent à faire passer la compétence sur les choses du dedans (les croyances) de l'Eglise aux communautés puis aux indi-

9. "L'expérience de pensée" peut être présentée comme l'affirmation que le for interne peut passer victorieusement le test de l'idéologie : tel est le cas du "voile de l'ignorance" de John Rawls.

10. Rawls (J.), *Théorie de la justice*, Paris, Seuil, 1987, p. 467. Voir aussi sur "l'argumentation kantienne", id. p. 288 et p. 613.

11. Rawls (J.), *Political Liberalism*, New York, Columbia University Press, 1993. Il faut noter qu'aux yeux de Rawls le "pluralisme raisonnable" est plus un résultat naturel de l'exercice de la raison humaine dans le contexte d'institutions libérales qu'une difficulté dans l'établissement et la justification d'une moralité publique commune. J'ai été aidé dans la compréhension de la pensée de Rawls par Bertrand Guilharme (Rawls et le libéralisme politique, Inédit 1995 et Rawls : la justification contractualiste de la démocratie libérale, Thèse I.E.P. de Paris, 1995).

vidus, la compétence sur les choses du dehors (les comportements) restant dévolue aux Princes, une contradiction fâcheuse pour l'ordre politique comme Hobbes et Rousseau ne manqueront pas de le relever. Le jugement réfléchi réservé à ceux qui en ont le temps (l'otium si bien représenté dans ces tableaux où la plume et le livre sont les ornements des riches et non pas — ou plus — des scribes) s'étend aux roturiers aisés quand les princes, voire les princes de l'Eglise, semblent s'en détourner. Cette longue histoire de l'intellectualisation et de la dépossession des clercs dépositaires d'un savoir réservé et préservé, qui fait que tout le monde est désormais en droit un "intellectuel" doté du droit et du devoir de juger (un point central dans la morale de Vaclav Havel par exemple) peut être vue dans une perspective évolutionniste comme l'émergence du for interne, opérateur de la connaissance (par les catégories du jugement ou par les sensations), de la morale (par les catégories de la juste raison ou par les sentiments), de la légitimité politique enfin (par les catégories du consentement, contractualiste ou "conventionnel", c'est-à-dire coutumier)<sup>12</sup>. Ainsi se développerait le monde de la "self assertion" caractéristique de "la légitimité de l'âge moderne"<sup>13</sup> qui dépasserait le problème de la théodicée né de l'inconciliabilité de l'absolutisme théologique du Dieu éthique et tout puissant avec un monde totalement contingent et imparfait que cependant Il a créé et gouverne<sup>14</sup>. L'homme émancipé est désormais le seul juge de la loi qu'il se donne à lui-même, émancipé de la Nature comme de Dieu<sup>15</sup>.

L'ennui est que le juge, aussitôt établi, est mis en posture d'accusé ou de suspect. Non seulement il est déclaré incapable d'unifier et de hiérarchiser rationnellement les valeurs incommensurables et également valables qui s'affrontent devant lui et en lui, le cœur et la raison, les passions et les intérêts, la liberté positive et la liberté négative parmi d'autres, mais il est décrété prisonnier de son code, social, psychologique, linguistique, culturel, qui, faute d'un programme universel, une sorte d'esperanto moral fabuleux, le contraint arbitrairement : le juge est toujours juge et partie, dès lors "l'auto-détermination" est soit un leurre, tout comme l'auto-détermination nationale, elle-même déclarée dépendante d'une appartenance historique à une collectivité pourvoyeuse d'identité préalable<sup>16</sup>, soit une décision radicale, existentielle et non justifiable, une sorte d'apocalypse sécularisée, où le for interne souve-

12. Pour une vision combinant une peinture à la truelle aux larges traits, et des notations quasi pointillistes au pinceau, on recommande le livre le plus aventureux et le moins connu d'Ernest Gellner, *Plough, Sword and Book : the Structure of Human History*, Chicago, The University of Chicago Press, 1988.

13. Blumenberg (H.), *The Legitimacy of the Modern Age*, Cambridge (Mass.), Harvard University Press, 1983.

14. Weber (M.), *Economie et société*, Paris, Plon, 1971, p. 535.

15. Manent (P.), *La cité de l'homme*, Paris, Fayard, 1994, p. 288. Je ne suis pas sûr du tout que cette formule soit la correcte interprétation de Kant (comme le pense Manent) ni qu'elle soit constitutive de la notion de for interne (ce que Manent ne soutient nullement) mais elle me sert à exprimer un type idéologique à un moment (lesquels au juste reste un problème, car elle aurait horrifié aussi bien Jefferson que Robespierre, et Marx l'aurait probablement jugée bien idéaliste).

16. C'est ce qu'un auteur a appelé le "déterminisme national". Macartney (C.-A.), *National States and National Minorities*, 1934.

rain, en perpétuel état d'urgence, se contredit lui-même en se situant en deçà de toute justification et au-delà de tout criticisme<sup>17</sup>. Le for interne se trouve ainsi réduit et volatilisé par la double attaque du fonctionnalisme et du décisionnisme. Celui-ci suspend les catégories du jugement en les soumettant à un choix radical non logique, celui-là les fait dépendre d'un pré-requis fonctionnel d'ajustement de l'organisme à son environnement : le jugement est validé fonctionnellement par le contexte qui l'impose et (ce qui revient au même) pragmatiquement par ses conséquences pour celui qui le tient<sup>18</sup>. Le relativisme qui en découle (car ce qui est bon et vrai pour l'un peut ne l'être pas pour l'autre, groupe, nation, classe, genre ou espèce) ne résulte pas d'une "trahison des clercs", stigmatisée par Julien Benda, née de l'oubli par les clercs de leur exclusive dévotion aux valeurs désintéressées de vérité et de justice au profit de leur engagement dans la vie politique (d'où leur dépendance envers les fins dictées par les nations ou les races) mais bien au contraire de la découverte, guidée par l'honnête poursuite de la vérité, que le jugement, moral ou cognitif, dépend d'une Nature diverse et adaptative<sup>19</sup>. La Raison se révèle à elle-même dépendante de la Nature darwinienne à moins que ce ne soit de la lutte des classes ou des deux. Le for interne n'a plus qu'à reconnaître qu'il dépend directement du "for externe", ou, mieux encore, de l'état du système qui organise leurs relations réciproques, état dont il reste à trouver la clef [la division du travail social et les rapports de production étaient jusqu'à très récemment des candidats sociologiques tout à fait respectables au statut de clef ou du moins de porte-clefs ; l'écologie profonde a depuis proposé, sans trop de succès pour l'instant, la "communauté biotique" et les neuro-sciences et l'intelligence artificielle hésitent encore à proposer leur version du Saint Graal<sup>20</sup>].

17. On aura reconnu les traits du décisionnisme schmittien [Schmitt (C.), *Théologie politique*, Paris, Gallimard, 1993] dont il est aisé d'apercevoir les implications anti-libérales et anti-démocratiques puisque les deux images qui en émergent sont soit le choc perpétuel de for internes souverains en état de guerre permanent, soit un état où le seul for interne souverain est celui du Souverain, le leader plébiscitaire moderne, "Führer", "Père des Peuples", "Grand Timonier" ou "Danube de la pensée".

18. Certains esprits particulièrement agiles, ou torturés, combinent en majeur décisionnisme permanent ("non une fois pour toutes mais à chaque instant") avec en mineur le matérialisme marxiste où les jugements (dans ce cas, esthétiques) sont fonction des contradictions de la société capitaliste. Tel fut le cas peu banal de Walter Benjamin au milieu des années 20, et dans les dix ans qui suivirent, ce qui atterra son ami Gershom Scholem, intéressa son autre ami Theodor Adorno et ne lui gagna jamais l'approbation d'un communiste cohérent comme Bertolt Brecht, ainsi que Scholem l'avait d'ailleurs prévu ... Voir la Correspondance de Walter Benjamin 1910-1940, éditée et annotée par G. Scholem et T.W. Adorno (édition allemande 1966. Traduction américaine — incomplète — University of Chicago Press, 1995).

19. Cf. l'essai bref et provoquant d'Ernest Gellner, "La trahison de la trahison des clercs" in Maclean (I.), Montefiore (A.), Winch (P.) eds., *The Political Responsibility of Intellectuals*, Cambridge, Cambridge University Press, 1990, pp. 17-27. Outre une présentation cavalière de la théorie morale de Nietzsche et la théorie de la connaissance de William James, l'essai de Gellner observe que le texte de Julien Benda lui-même est un exemple de "la trahison des clercs" puisqu'il invoque les conséquences pratiques produites par le fait de tenir certaines vues, et non leur congruence avec des principes de vérité éternelle ...

20. Cf. l'ouvrage mesuré dirigé par Changeux (J.-P.), *Fondements naturels de l'éthique*, Paris, Odile Jacob, 1993.

Ces débats peuvent certes conduire à déclarer le for interne une catégorie historiquement dépassée, sauf à le réduire à un subjectivisme débridé où "puisque tout est en question [ou tout dépend de déterminations qui nous échappent], tout est permis" ou à la pratique d'une sorte d'antinomisme méthodologique combinant le scepticisme épistémologique et un conformisme moral dicté par une "political correctness" quelconque. Même si l'on accepte la vision de Gellner selon laquelle la raison elle-même scie sa propre branche en abandonnant le statut de Révélation séculière pour n'être plus qu'un style parmi d'autres dans une Nature plurale, même si les progrès de l'esprit d'investigation et de la sensibilité à la preuve peuvent faire vaciller nos certitudes morales (un thème familier depuis le désenchantement du monde), même si les jugements ne peuvent être conçus et portés qu'à l'intérieur d'une communauté de langage (un thème wittgensteinien pour ceux qui ignorent les contre-Lumières allemandes) et si les frontières de ces communautés varient fortement selon les attachements des individus et les réseaux de communication et d'échange plus ou moins serrés qui les constituent socialement, on ne peut cependant conclure sans conteste au déclin historique de ce juge garant de notre conscience réflexive et de notre capacité de communication sensée avec les autres<sup>21</sup>. Le fait que ses sentences soient à bon droit plus nuancées voire plus diverses et plus contradictoires que Julien Benda ne l'aurait voulu et qu'elles ne soient pas moins soustraites au doute et à la critique que celles du juge institutionnel ne signifie pas que sa fonction ait disparu. Tout au contraire, le sentiment d'indignation ressenti devant l'indécence avec laquelle des intellectuels font étalage confortable et arrogant de leur jugement sur tout et à tout propos est un témoignage de la légitimité de la conviction bien pesée et sagement exprimée<sup>22</sup> et un hommage au risque pris en la publicisant. Reste évidemment un point toujours classique, toujours d'actualité : "inter arma silent leges", en temps de guerre le for interne se fait tout petit et ses jugements (s'il y en a) ne sont pas publiés. Ici, Carl Schmitt règne.

On vient de le voir, les enjeux des débats sur le for interne rencontrent et recouvrent bien des enjeux de la théorie sociale et politique. Le contraire serait étonnant si l'une des caractéristiques de l'épistémologie moderne est que le Monde n'est rien d'autre que ce que la Raison ramène dans ses filets (une épistémologie détestable pour les romantiques et les transcendentalistes mais leur opposition même révèle que c'est bien en ces termes que la question est généralement posée) à moins que la Raison ne soit rien d'autre que ce que l'évolution du Monde en fait. Les débats sur la liberté de choisir et les conditions sociales du choix, avec le jeu complexe des habitus, des mémoires accumulées, des schémas stratégiques et des choix spécifiques dans l'incertitude font parfois ressembler le for interne à un assemblage de processus aussi

21. Sur la responsabilité fondamentale "for truthfulness" (l'honnêteté) et le respect de la vérité, voir "Introduction" de P. Winch ainsi que le texte d'A. Montefiore, "The political responsibility of intellectuals" in Maclean (I.), Montefiore (A.), Winch (P.) eds., op. cit., supra note 19, pp. 1-16 et 201-228.

22. Sur la prudence, voir le beau livre de Delannoi (G.), *Eloge de la prudence*, Paris, Berg International, 1993.

divers que la justice bureaucratique, la justice de cadî, un bazar et un petit Parlement, périodiquement envahi comme les Assemblées révolutionnaires, par des mouvements pétitionnaires témoignant de "l'émotion populaire".

Une question commune à l'ordre social et au for interne porte sur la possibilité d'un "ordre". De façon triviale, c'est d'abord une question de fait : si tout le monde juge tout le temps, un ordre est-il encore possible, alors que l'ordre peut être considéré comme la condition nécessaire pour qu'un jugement soit possible ? On connaît la réponse que Hobbes y apporta ainsi que tous les débats sur l'obligation politique qui en découlèrent<sup>23</sup>. De plus, le for interne est sans arrêt disjoint tout comme la société est divisée. Les principaux couples disjoints sont bien connus : privé-public, intérieur-extérieur, esprit ("âme")-corps, généralité-particularité, autonomie-hétéronomie, égoïsme-altruisme, chaque membre des couples recevant des caractères et des valeurs positives ou négatives différentes et se superposant diversement selon les écoles. L'idée libérale dominante qui fait dépendre l'ordre d'un processus "ascendant", sociologiquement par l'objectivation<sup>24</sup>, politiquement par le consentement, suppose que l'ordre est possible parce que le for interne est lui-même ordonné, soit par les conventions dominantes dans la tradition de Burke, prolongée par Michael Oakeshott, soit par le "sens commun", dans la tradition anti-Burkéenne de Thomas Paine. Dans le premier cas le for interne "constate", dans le second il "choisit". Il n'a pas manqué de philosophies pour réconcilier les deux termes d'une opposition politique profonde et durable et affirmer que la constatation est le seul choix raisonnable ou, vice-versa, que des choix divers produisent la constatation du seul ordre raisonnable, etc. tout dépendant bien sûr de ce qui est constaté (les préjugés, le juste, la loi morale, l'état des forces productives, etc.) et des conditions du choix (constructivisme, catallaxie, the one best way, etc.).

Plus sérieux sont les problèmes, à ce jour non résolus, de la pluralité radicale des différents for internes, affirmée par exemple par les féministes et les culturalistes, et du désordre fondamental de ceux-ci dans une perspective nietzschéenne, plus ou moins apprivoisée (en apparence) par les catégories freudiennes. Ces problèmes font frémir les théoriciens des choix rationnels et ceux de la démocratie délibérative et des "sociétés bien ordonnées" chères à John Rawls qui ne retrouvent le sommeil qu'ils avaient perdu (comme "les belles âmes" de Schiller) qu'en les plaçant hors de leur champ disciplinaire, comme Rawls, car après tout un inconscient n'est intéressant que quand il argumente, c'est-à-dire quand il n'est pas un inconscient, même si ce faisant "il se raconte des histoires", et il cesse d'intéresser quand il se raconte à quelqu'un, même si c'est en se racontant et en parlant d'autre chose que d'argumentation qu'il se révèle. De même pour Gary Becker, prince de la

23. Cf. en deux directions totalement différentes, Polin (R.), *L'obligation politique*, Paris, PUF, 1971 ; Pateman (C.), *The Problem of Political Obligation. A Critique of Liberal Theory*, New York, Polity Press, 1985.

24. Berger (P.), Luckman (T.), *The Social Construction of Reality*, New York, Doubleday Anchor Books, 1967, pp. 30, 65.

*théorie sophistiquée des choix rationnels, l'on est rationnel qu'on le veuille ou non, qu'on soit égoïste, altruiste ou masochiste*<sup>25</sup>. Le reste n'intéresse pas l'économiste.

*On ne s'aventurera pas plus avant dans ces eaux profondes et on terminera de façon platement classificatoire en rappelant les quatre couples conceptuels qui ont parcouru bien des communications du colloque d'Amiens et expriment les façons diverses de construire le for interne. 1/ Le couple participation-renoncement (ou plus généralement retrait) qui exprime la tension entre le pôle actif, public et interactif et le pôle contemplatif, privé et auto-réflexif, tension conductive à des conceptions diverses de la citoyenneté*<sup>26</sup>.

*2/ Le couple donné-crée, opposant un for constitué et reconnaissant l'ordre à un for constituant se forgeant son monde, ce qui conduit à l'opposition : morale de la fondation et du consensus — morale du pluralisme radical et du compromis.*

*3/ Le couple détermination-émergence, opposition, sur laquelle on s'est déjà étendu, entre un for déterminé et un for déterminant.*

*4/ Le couple stabilité-mouvance opposant un moi cohérent et auto-gouverné, donc crédible pour les autres, à un moi multiple et glissant.*

*L'étude des combinatoires et des transgressions de ces couples, de ce qui permet telle configuration plutôt que telle autre, et des conséquences qu'elles provoquent dans des contextes spécifiés est sans doute la partie la plus intéressante de l'analyse historique et politique du for interne. C'est elle qui peut excuser le côté exaspérant de ce petit exercice en typologie racontée aux débutants.*

---

25. Becker (G.), "Voir la vie de façon économique". Discours du prix Nobel, *Journal des Economistes et des Etudes Humaines*, IV. 2/3, Juin-Septembre 1993.

26. Skinner (Q.), "Deux conceptions de la citoyenneté", *Krisis*, 16, Juin 1994.